

À la Une

DuoDay : une journée pour faire changer le regard sur le handicap

Le 16 mai 2019, le ministère de l'Intérieur a participé à la journée « DuoDay » organisée, au niveau national, par le secrétariat d'État chargé des personnes handicapées. Par la constitution de duos associant personnes en situation de handicap et professionnels volontaires, cette opération vise à dépasser les préjugés sur le handicap, tout en faisant naître opportunités professionnelles et vocations. Au sein du ministère, 85 duos ont pu être constitués en administration centrale et en services déconcentrés. Différents services issus des trois périmètres (GN, PN et SG) ont ainsi participé sur tout le territoire national et en Outre-mer, faisant de cette journée une réussite.



Une matinée de découverte et d'échanges a été organisée par la SDASAP/DRH sur le site Lumière. Stanislas Bourron, directeur des ressources humaines, a ouvert la journée en présentant les missions du ministère et son organisation ainsi que sa politique en matière de handicap, notamment en termes de recrutement. Puis, Anne Brosseau, sous-directrice de l'action sociale et de l'accompagnement du personnel et haut-fonctionnaire au handicap pour le ministère de l'Intérieur, et Michaela Rusnac, cheffe du bureau de la cohésion sociale, de la santé et de l'enseignement à la DGOM, haut-fonctionnaire au handicap pour l'Outre-mer, ont détaillé les différentes actions de sensibilisation au handicap mises en œuvre au ministère. Enfin, Renaud Deltombe (DRH/BPTS) a exposé les modalités de recrutement et de gestion des personnes en situation de handicap.

Le temps fort de la matinée a été le témoignage de trois agents du ministère en situation de handicap : Aurélien Juste, agent de restauration et d'intendance au CMGM de Mont-de-Marsan (40), Cécile Labbe, chargée d'études juridiques et du contrôle de légalité à la DGCL, et Catherine Patricola Galian, chargée d'accueil et de l'attribution des logements à la DRCPN/SDPAS. En partageant leurs expériences professionnelles avec sincérité et courage, ils ont instauré un dialogue franc et constructif avec les filleuls, curieux d'en apprendre plus sur ces parcours de vie.

Le déjeuner, préparé par l'ESAT (établissement et service d'aide par le travail) « Le Colibri », a permis aux participants de prolonger ces échanges de façon conviviale et informelle. Les duos ont ensuite rejoint leur service d'accueil. Tout au long de l'après-midi, les filleuls ont pu découvrir les différentes missions exercées par leur binôme, et ainsi préciser leur projet professionnel ou leur parcours d'insertion. Les marraines et parrains ont, quant à eux, eu l'occasion de s'ouvrir à la diversité et de découvrir les qualités et compétences professionnelles de travailleurs en situation de handicap.

Dans une démarche d'amélioration du dispositif DuoDay, une enquête de satisfaction a été adressée aux participants. De manière générale, 96 % des filleuls et 92 % des parrains considèrent leur journée comme « bonne » ou « excellente », et la plupart des participants soulignent l'intérêt et la richesse des échanges.



>>> Pour en savoir plus

Site Intranet de l'action sociale/Actualités : > actionsociale.mi - Site DuoDay : > <https://www.duoday.fr/>

Contact : Laurène Cadiot-Jullien, adjointe au bureau des conditions de vie au travail et de la politique du handicap (BCVTPH)

Courriel : > handicap@interieur.gouv.fr

DuoDay : accueil d'une stagiaire à la préfecture de la Moselle

Le 16 mai 2019, dans le cadre du DuoDay, la préfecture de la Moselle a accueilli une stagiaire de l'Établissement public national Antoine Koenigswarter, organisme d'insertion actif dans la problématique du handicap.

Laetitia a formé un duo avec le correspondant handicap de la préfecture. Celui-ci avait élaboré un programme diversifié permettant, dans la matinée, d'avoir une vision globale de la préfecture et des sous-préfectures, avec un focus sur l'accueil général et les points numériques, éléments essentiels de l'accompagnement des usagers dans leurs relations avec l'administration. Le déjeuner pris au restaurant interadministratif (RIA) a été suivi d'une immersion dans l'action sociale menée par le ministère de l'Intérieur avec, notamment, la présentation de la politique d'accompagnement des agents en situation de handicap.

Laetitia a été séduite par le regard porté sur le handicap tel qu'il a été rencontré dans la structure, ainsi que par la variété des métiers offerts. Elle a par ailleurs engrangé le maximum de renseignements sur les recrutements et concours auxquels elle va se préparer.



>>> Pour en savoir plus

Préfecture de la Moselle

Contact : Vincent Klein, référent action sociale et correspondant handicap/SDAS/BRH/DRHM

Tél. 03 87 34 88 79 - Courriel : > vincent.klein@moselle.gouv.fr

Actualité du MI

Nouveaux engins de déplacement personnels (EDP) et sécurité routière

Trottinettes électriques, monoroues, gyropodes, hoverboards... Les nouveaux engins de déplacement personnels (EDP) motorisés apportent de nouvelles solutions pour se déplacer au quotidien. Leur présence de plus en plus forte dans les rues et l'espace public n'est cependant pas encore réglementée et pose des questions croissantes de sécurité.

Aujourd'hui, les utilisateurs d'EDP non motorisés (trottinettes, skate-board, rollers...) sont assimilés à des piétons par le Code de la route. Ils peuvent donc circuler sur les trottoirs et sur les autres espaces autorisés aux piétons à condition de rester à la vitesse du pas.

En revanche, les EDP motorisés (trottinettes électriques, monoroues, gyropodes, hoverboards...) n'appartiennent à aucune catégorie du Code de la route. Leur circulation dans l'espace public n'est donc actuellement ni autorisée ni réglementée.

L'objectif du Gouvernement est de créer un cadre qui permette le développement de ces nouveaux engins tout en assurant la sécurité de leurs utilisateurs et des autres usagers. Après plusieurs mois de travail et de concertation avec l'ensemble des acteurs concernés, les ministères de l'Intérieur (Délégation à la sécurité routière) et des Transports viennent de finaliser un projet de décret modifiant le Code de la route. Il vient d'être notifié à la Commission européenne et sera présenté au Conseil national d'évaluation des normes (CNEN) puis au Conseil d'État.

La création d'une réglementation dédiée permettra de lutter contre les comportements dangereux régulièrement observés, de faire évoluer vers un usage responsable et plus sûr de ces engins et de retrouver un usage apaisé des trottoirs pour les piétons, et en particulier les plus vulnérables : personnes âgées, enfants, personnes à mobilité réduite.

Cette nouvelle réglementation entrera en application à la rentrée 2019.

>>> Pour en savoir plus

Site Internet du ministère de l'Intérieur :

> <https://www.interieur.gouv.fr/Espace-presse/Dossiers-de-presse/Les-trottinettes-electriques>

Site du service public : > <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A13391>

Site Internet de la sécurité routière : > <https://www.securite-routiere.gouv.fr/>

Handicap

Participation de la SDASAP/DRH à la Fête des métiers, de l'orientation et de l'alternance 2019

La sous-direction de l'action sociale et de l'accompagnement du personnel/DRH a participé au stand CAP EMPLOI présent à la Fête des métiers, de l'orientation et de l'alternance 2019, organisée le 17 avril 2019 au Parc Floral de Vincennes.

35 personnes en situation de handicap souhaitant un recrutement en qualité d'apprenti ont été reçues au stand du ministère de l'Intérieur. Une présentation leur a été faite des métiers du ministère, ainsi que du site Internet > [Place de l'Emploi public](#) où figurent les offres d'apprentissage de la fonction publique. Les CV recueillis seront mis dans la CVthèque du ministère de l'Intérieur dédiée à l'apprentissage qui est en cours de création.

A l'attention des chefs de service, il est rappelé qu'il est possible de recruter des apprentis en situation de handicap sur tout type de poste. La SDASAP finance des aides financières pour les apprentis.

Tous renseignements peuvent être demandés à ce sujet aux adresses courriels suivantes :

Pour les services relevant du secrétariat général : > financement-handicap@interieur.gouv.fr

Pour les services de la gendarmerie nationale : > handicap-civils@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Pour les services de la police nationale : > drcpn-sdasap-financement-handicap@interieur.gouv.fr



>>> Pour en savoir plus

Site Intranet de l'action sociale/Handicap : > [actionsociale.mi](#)

Actions locales

Action CLASAC : à la découverte de la Brigade de sapeurs-pompiers de Paris



A l'initiative du vice-président de la commission locale d'action sociale d'administration centrale (CLASAC) et avec le soutien de la sous-direction de l'action sociale et de l'accompagnement du personnel (SDASAP), une demi-journée de découverte de la célèbre Brigade de sapeurs-pompiers de Paris (BSPP) a été organisée au profit d'enfants souffrant d'un handicap ou de maladie.

La BSPP est une unité de l'Armée de Terre, placée sous l'autorité du préfet de Police de Paris. Sa mission première et permanente est d'intervenir pour défendre les populations et les biens sur son secteur de responsabilité : Paris, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne.

En 2018, la BSPP a traité 1 139 007 appels 18/112, réalisé 522 846 interventions et sauvé 28 600 vies.

C'est la caserne des sapeurs-pompiers du Fort de la Briche, en Seine-Saint-Denis, qui a ouvert ses portes le mercredi 15 mai 2019 à une vingtaine d'enfants de 7 à 14 ans, accompagnés de leurs parents. Le Capitaine Clerbout et ses équipes ont guidé les familles lors de la visite du site pour faire découvrir le quotidien des pompiers de Paris à travers de nombreuses démonstrations et animations.

Au programme : l'extraction d'un blessé placé en coquille, descendu en tyrolienne, le test de la planche, l'utilisation de matériels spécifiques par l'unité intervenant en milieu

périlleux pour le dégagement de personnes ensevelies, la recherche de personnes disparues ou ensevelies par la brigade canine. Les enfants ont pu assister en direct au départ du camion de la grande échelle et de ses servants, appelé sur une intervention. Puis, une séance photo improvisée leur a été proposée avec le port du casque de pompier !

Pour clore cette visite, un goûter a été offert à l'ensemble des participants et un cadeau souvenir a été remis à chaque enfant.

L'accueil chaleureux de la brigade, sa disponibilité ainsi que son écoute à l'égard des enfants, a fait de cette rencontre un moment exceptionnel de partage avec les familles du ministère.

>>> Pour en savoir plus

Site Internet de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris : > <http://www.pompiersparis.fr/fr/>

Leur site facebook : > <https://www.facebook.com/pompiersParis/>

Une jonquille pour Curie refleurit...

Pédalez sur des vélos connectés, du lundi 3 au vendredi 7 juin sur le site Lumière (Atrium), Garance et Lognes !

Comme l'an passé, le ministère, ses partenaires mutualistes souhaitent renouveler l'opération « vélos solidaires » au bénéfice de l'Institut Curie.

Un dispositif composé d'une borne et de trois vélos connectés sera accessible à tous.

Le principe reste le même, pour 1 kilomètre parcouru, 1€ est reversé à l'Institut Curie pour la lutte contre le cancer par nos partenaires habituels, Intériale, MGP, GMF et BFM.



>>> Pour en savoir plus

Site Intranet de l'action sociale/Rubrique Actualités : > actionsociale.mi

Réseaux

La réorganisation de la SDPAS/DRCPN

Se voulant plus proche des préoccupations des fonctionnaires de la Police nationale, la SDPAS se recentre encore plus sur l'accompagnement de ses personnels et de leurs familles.

L'arrêté du 6 mai 2019 relatif aux missions et à l'organisation de la direction des ressources et des compétences de la Police nationale concrétise cette volonté. Il s'inscrit dans le prolongement de la précédente réforme du 27 décembre 2017 qui avait conduit à la création de la mission d'accompagnement des blessés.

Cette nouvelle organisation a pour but d'assurer une plus grande cohérence et une meilleure visibilité de l'action de ses services dans l'accompagnement et le soutien des personnels relevant de la Police nationale et de leur famille.

La SDPAS s'est donc dotée d'une structure unique en charge de l'accompagnement, le « département de l'accompagnement des personnels de la police », qui concentre l'ensemble des dispositifs existants de soutien et d'appui aux personnels de la Police nationale et à leurs familles.

Il s'articule autour de trois missions :

- le soutien des personnels et des familles (BSPF) ;
- la mission d'accompagnement des blessés (MAB) ;
- la mission de reconversion et de réorientation de la police (M2RP) dont les attributions sont étendues à l'accompagnement des policiers en difficulté dans leur projet professionnel et, en cas de mobilité, à l'aide des conjoints en recherche d'emploi.

Enfin, il est amené à participer à la mise en œuvre des orientations ministérielles en matière de ressources humaines, tels que l'inaptitude, le reclassement, le vieillissement et la gestion des âges.

Création de la Cellule alerte prévention du suicide (CAPS) au sein de la SDPAS/DRCPN

Le ministre de l'Intérieur a installé le 29 avril 2019 une cellule dédiée à la prévention du suicide au sein de la Police nationale (CAPS).

Sous l'autorité de la sous-directrice de la prévention, de l'accompagnement et du soutien/DRCPN, la CAPS s'est entourée du professeur Terra, spécialiste du sujet, professeur de psychiatrie à l'université de Lyon 1 et d'un officier de police, chargé de mission. Un agent du corps d'encadrement et d'application devrait prochainement rejoindre la CAPS.

Quelles sont les missions de la CAPS ?

- Elle coordonne l'ensemble des actions de prévention du suicide et joue un rôle d'alerte et de veille. Référente du ministre et du directeur général sur la prévention du suicide, elle constitue l'interface des directions actives et fonctionnelles mobilisées sur le sujet.
- Elle est en charge d'identifier les territoires et les services présentant un niveau de suicide anormalement élevé et de s'assurer d'une prise en charge institutionnelle adaptée.
- Elle est l'interlocuteur privilégié pour nouer des partenariats avec les acteurs externes de la prévention et de la prise en charge du suicide, notamment hospitaliers.
- Elle assure le suivi des actions et établit des bilans mensuels pour le ministre.
- Enfin, elle est chargée de l'organisation du comité de suivi du programme de mobilisation contre le suicide qui prend la forme d'un comité d'hygiène et de sécurité spécial.



>>> Pour en savoir plus

Site de la Police nationale/Onglet DRCPN/Actualités : > <http://police-nationale.minint.fr/>

Site Intranet de l'action sociale /Acteurs : > actionsociale.mi

Le congé pour invalidité temporaire imputable au service (CITIS)

L'ordonnance n° 2017-53 du 19 janvier 2017 crée le congé pour invalidité temporaire imputable au service, dit « CITIS ». Le CITIS est attribué à tout agent victime d'un accident de service ou d'une maladie, reconnus imputables au service.

Si vous êtes fonctionnaire (titulaire ou stagiaire), vous pouvez bénéficier d'un CITIS si :

- vous avez été victime d'un accident survenu, dans l'exercice de vos fonctions,
- vous avez été victime d'un accident de trajet entre votre lieu de travail et votre résidence,
- vous avez contracté une maladie dans l'exercice de vos fonctions.

Afin de pouvoir bénéficier de ce congé, vous devez envoyer à votre service le formulaire de déclaration, ainsi qu'un certificat médical indiquant la nature et la localisation des lésions et la durée probable de l'incapacité de travail, dans les 15 jours, s'il s'agit d'un accident et dans les 2 ans, des constatations médicales s'il s'agit d'une maladie professionnelle. Les formulaires sont en ligne sur le site Intranet de la DRH.

Si votre accident ou votre maladie professionnelle entraîne un arrêt de travail, vous devez le transmettre à votre service dans un délai de 48 heures suivant son établissement. L'administration disposera alors d'un délai (variant de 1 à 5 mois selon les situations) pour instruire votre demande. Pendant ce délai, vous serez placé en congé ordinaire de maladie. Passé ce délai, vous serez placé en congé d'invalidité temporaire imputable au service provisoire, dans l'attente de la décision de l'administration.

Une fois accordé, le CITIS n'a pas de durée maximale. Il dure jusqu'à ce que vous puissiez reprendre votre activité ou que vous partiez à la retraite.



>>> Pour en savoir plus

- > Site Intranet de la DRH
- > Le formulaire de déclaration d'accident de service ou de trajet
- > Le formulaire de déclaration de maladie professionnelle
- > Décret n° 2019-122 du 21 février 2019 relatif au congé pour invalidité temporaire imputable au service dans la fonction publique d'État
- > Ordonnance n°2017-53 du 19 janvier 2017 portant diverses dispositions relatives au compte personnel d'activité, à la formation et à la santé et la sécurité au travail dans la fonction publique
- > Dispositions transitoires du décret relatif au CITIS dans la fonction publique d'État
- > Fiche sur le CITIS

JPS en DDSP

Des journées de prévention santé sont organisées les :

- Mardi 4 juin 2019 à la DDSP du Vaucluse.
- Mardi 18 juin 2019 à la DDSP d'Eure-et-Loir.
- Mardi 25 juin 2019 à la DDSP du Finistère.

Des animations, ateliers et mini-conférences seront organisées par la DRCPN en partenariat avec les mutuelles (Intériale et MGP) et la Fédération sportive de la police nationale (FSPN).

Ces actions offrent aux personnels de la Police nationale une opportunité de s'informer sur les thématiques de la santé, de l'ergonomie au travail, de l'évaluation de la condition physique (combiné policier par la FSPN), de l'alimentation, de la gestion du stress avec des ateliers de sophrologie et de la sécurité routière dans le but de renforcer la prévention en matière de santé au travail.



JPS en préfecture

Elles sont organisées les :

- Lundi 3 juin 2019 à la préfecture du Vaucluse.
- Mardi 11 juin 2019 à la préfecture de la Manche.
- Lundi 17 juin 2019 à la préfecture de l'Eure-et-Loir.
- Vendredi 28 juin 2019 à la préfecture du Val-de-Marne.



>>> Pour en savoir plus

> **Contact :** Margareth Picart, chef du Pôle partenariat au bureau de la prévention et de la qualité de vie au travail (BPQVT)/SDPAS/DRCPN

Tél. **01 80 15 46 81** - Courriel : > margareth.picart@interieur.gouv.fr

> **Contact :** Geneviève Guary, cheffe de la mission pilotage du partenariat social/BPPS/SDPAS/DRH

Tél. **01 80 15 4017** - Courriel : > genevieve.guary@interieur.gouv.fr

Logement

AIP : aide à l'installation des personnels de l'État

Qu'est-ce que l'AIP ?

La prestation d'« Aide à l'installation des personnels de l'État » (AIP) contribue ainsi à financer, dans le cas d'une location vide ou meublée, vos dépenses engagées au titre :

- du premier mois de loyer (provision pour charges comprise),
- des frais d'agence et de rédaction de bail incombant à l'agent,
- du dépôt de garantie,
- des frais de déménagement.

Vous venez d'intégrer la fonction publique de l'État ou vous exercez la majeure partie de vos fonctions en quartiers prioritaires de la politique de la ville ?

Le ministère en charge de la fonction publique vous accompagne dans votre installation en vous proposant une aide financière non remboursable pouvant aller jusqu'à 900 € :

- si vous emménagez dans une **commune relevant d'une « zone ALUR »** (décret n° 2013-392 du 10 mai 2013 relatif au champ d'application de la taxe annuelle sur les logements vacants instituée par l'article 232 du Code général des impôts) ;
- ou si vous exercez la majeure partie de vos fonctions en quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Pour tous autres cas, le montant maximal est de 500 €.

Les conditions d'attribution :

Le bénéfice de l'AIP est réservé aux agents rémunérés directement sur le budget de l'État et sur le budget de certains établissements publics :

- fonctionnaire civil stagiaire ou titulaire de l'État,
- ouvrier d'État,
- magistrat stagiaire ou magistrat,
- agent recruté sur la base de **l'article 27 de la loi du 11/01/1984**,
- agent recruté par la voie du PACTE.

Vous devez disposer d'un revenu fiscal de référence (RFR) en 2017 :

- inférieur ou égal à 24 818 € pour un revenu au foyer du demandeur,
- inférieur ou égal à 36 093 € pour deux revenus au foyer du demandeur.

Vous devez avoir, au choix :

- réussi un concours de la fonction publique de l'État (concours externe, interne ou troisième concours),
- fait l'objet d'un recrutement sur la base de l'article 27 de la loi du 11 janvier 1984,
- été recruté par la voie du PACTE,
- été **recruté sans concours** lorsque le statut particulier le prévoit.

Les conditions d'attribution et les montants de l'AIP ont évolué, vous pouvez consulter la circulaire du 21 juin 2018 à partir du lien suivant :

- > http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2018/06/cir_43673.pdf
- > Testez l'éligibilité de votre commune de résidence

>>> Pour en savoir plus

> Flyer « Installez-vous en toute sérénité grâce à l'AIP »

- Site Intranet de l'action sociale/Rubrique Logement/L'installation : > actionsociale.mi
- Site de l'AIP : > www.aip-fonctionpublique.fr
- Par téléphone : **02 32 09 03 83** (coût d'un appel local)
- Portail de la fonction publique : > <https://www.fonction-publique.gouv.fr/aide-a-l-installation-des-personnels-de-letat-aip>



Action sportive

Ekiden 2019 de l'Association sportive de police de Limoges (ASP)

La 9^e édition de l'Ekiden organisée par l'Association sportive de Police de Limoges s'est déroulée le samedi 18 mai 2019.

Ils étaient plus de 440 coureurs dont 74 équipes de tous horizons, à prendre le départ de cette course à pied en relais.

Malgré une météo peu clémente, ils étaient nombreux à s'élancer dans la bonne humeur pour venir à bout des 42,195 kilomètres effectués par équipe de six coureurs.

>>> Pour en savoir plus

Site de la FSPN : > <https://www.sportpolice.fr/actualites/la-9e-edition-de-lekiden-de-las-police/>



Actions solidaires

L'Urban Trail d'Evry pour soutenir l'association

« Un pas pour Thomas »

L'Association départementale d'action sociale des policiers de l'Essonne (ADASP 91) était présente à Evry à l'Urban trail d'Evry samedi 30 mars avec une joëlette et le petit Thomas à son bord. L'équipe de l'ADASP 91 était composée de 40 adhérents collègues et amis qui se sont mobilisés pour participer à cet événement. Merci à l'Acef et au petit Thomas pour leur participation. Les fonds de cette action collectés par l'Adasp seront reversés à l'association « Un pas pour Thomas » qui est atteint d'IMC (infirmité motrice cérébrale).



>>> Pour en savoir plus

Site facebook ADASP 91 : > <https://fr-fr.facebook.com/pages/category/Nonprofit-Organization/ADASP-91-255548558270515/>

Site Association « Un pas pour Thomas » : > <https://www.helloasso.com/associations/association-un-pas-pour-thomas>

Tous ensemble pour l'avenir de Chloé

L'an passé, Frédéric Ducauroy de l'ASP Beauvais Oise décidait de faire le tour des commissariats des Hauts-de-France en courant au profit de l'association « Tous ensemble pour l'avenir de Chloé » qui est une petite fille atteinte du syndrome de West et d'une maladie orpheline non identifiée.

Cette année, il a décidé de renouveler l'expérience en partant dans le sens inverse. Il est reçu dans chacun des commissariats de la région où il passe.



>>> Pour en savoir plus

Site de la FSPN : > <https://www.sportpolice.fr/actualites/tour-des-hauts-de-france-pour-clhoe/>

Agenda

Juin 2019, mois du handicap au ministère de l'Intérieur...

- Jouez au quiz « Sport et Handicap » le vendredi 7 juin
- Jouez au quiz « Musique et Handicap » le vendredi 21 juin
- Tous les jours, des portraits croisés Handicap...

Toutes les infos sur le site Intranet de l'action sociale/Rubrique Actualités :

> actionsociale.mi



A l'occasion de la Semaine européenne du développement durable...

> Le ministère reconduit ces actions de sensibilisation aux enjeux de la transition écologique qui sont organisées sur les sites d'administration centrale. Ces actions sont pilotées par la mission développement durable avec l'appui de la SDASAP, de la DICOM et d'agents convaincus par les enjeux de la stratégie de transition écologique.

> Jeudi 6 juin de 12 h 00 à 14 h 00 dans l'amphithéâtre Lumière

- 2 ateliers : « Réutilisation de fruits abimés » et « Comment faire son propre produit d'entretien ? »

Inscription (places limitées) : > <http://developpement-durable.sg.minint.fr/>

> Vendredi 7 juin de 12 h 00 à 14 h 00 dans l'amphithéâtre Lumière

- Une conférence sur les défis de demain, sur « L'innovation au service du bâtiment durable ».

Trois thématiques seront abordées : le bâtiment intelligent, le biomimétisme et l'agriculture urbaine.

Inscriptions : > mission-developpement-durable@interieur.gouv.fr

> D'autres animations ont également lieu de 12 h 00 à 14 h 00 sur les sites Oudinot, Beauvau, Lognes et Garance 1 jour dans la semaine.

Pour en savoir plus, vous pouvez voir le programme sur :

> <http://developpement-durable.sg.minint.fr/>

> <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/>



> Vendredi 21 juin 2019

> Fête de la musique

> <https://fetedelamusique.culture.gouv.fr/>

Du côté d'Orphéopolis...

LES CENTRES DE VACANCES D'ORPHÉOPOLIS : UNE FRÉQUENTATION EN CONSTANTE AUGMENTATION

En 2018, 649 orphelins ont bénéficié de l'offre délivrée par l'OMPN-assistance, prestation également accessible aux enfants d'adhérents par le biais de l'Association des Œuvres d'Orphéopolis. Cet été, ils seront 550 à boucler leur valise pour partir au bord de la mer, à la campagne, à la montagne ou à l'étranger.

Un large panel de destinations

Orphéopolis propose chaque année de nombreux centres en France ou à l'étranger aux orphelins qu'elle accompagne ; des vacances alliant découvertes et activités, plaisir et partage, respect et convivialité. « Merci de m'avoir permis d'aller en Grèce et de faire ce voyage inoubliable où j'ai pu rencontrer de très belles personnes et visiter des endroits magnifiques [...] Deux semaines extraordinaires » témoignait Emma, de retour de son séjour en Grèce, entre terre et mer, un combiné Athènes et les Cyclades. Noémie avait, quant à elle, choisi le séjour au Laos solidaire dont elle est revenue enchantée : « Le séjour était extraordinaire. Les quatre jours en immersion dans le village de Don Khong étaient très enrichissants. Nous avons repeint l'école du village et nous jouions tous les jours avec les enfants ; c'était vraiment une très belle expérience. Encore merci ! » Les témoignages régulièrement transmis par les participants sont le reflet d'une offre diversifiée, régulièrement renouvelée et adaptée aux âges et envies des jeunes avec un souci constant de qualité et de professionnalisme.

Une offre en constante évolution

Une dizaine de partenaires, sélectionnés pour leur expertise, travaille en effet en lien étroit avec l'équipe interne dédiée afin de proposer un large choix : des colonies « traditionnelles » aux séjours thématiques ou linguistiques en passant par les destinations lointaines avec des approches itinérantes à caractère « solidaire »... Chaque tranche d'âge se voit proposer des activités ou lieux sélectionnés pour correspondre à ses spécificités. De même, conscients du souhait de beaucoup de retrouver des enfants de policiers, les séjours « 100 % Orphéopolis » se sont multipliés à l'étranger, représentant plus de 80 % de l'offre estivale. Enfin, tout en collaborant avec des prestataires reconnus, Orphéopolis conserve un rôle actif dans la préparation et le déroulement des séjours.

Des séjours pour toutes les vacances scolaires (à l'exception de Noël)

Si février fait la part belle au ski et autres activités de montagne, les séjours de printemps sont, eux, orientés sur les activités sportives pour les plus jeunes et linguistiques pour les plus âgés. L'été, l'offre est très large : pas moins de 27 séjours dont 60 % à l'étranger. Les destinations et thématiques pour les vacances d'automne sont également variées. Laurie a ainsi participé au séjour à New-York l'année dernière : « Je tenais à vous remercier pour l'immense cadeau que vous m'avez fait ; vous m'avez permis de découvrir New-York, un rêve devenu réalité et que, sans vous, je n'aurais pu réaliser ». Réaliser leur rêve, leur permettre de s'épanouir, de s'ouvrir aux autres, de découvrir de nouveaux horizons... C'est tout l'enjeu des centres de vacances « Orphéopolis ».

Pour plus d'informations :

Site internet d'Orphéopolis : > www.orpheopolis.fr, connectez-vous à l'espace policier pour accéder ou télécharger la brochure Centres de vacances 2019. La version papier est également disponible sur demande auprès de Lydia Véron au **01 49 74 22 43**.



Du côté de la FLL...

INFORMATION RÉSERVÉE AUX BÉNÉFICIAIRES DE LA FONDATION LOUIS LÉPINE

> Solidarité financière PRÊT

La fondation Louis Lépine propose à ses bénéficiaires de bénéficier de différents prêts sociaux à taux préférentiel ou à taux zéro (voiture, aide au logement, vie quotidienne, développement durable..).

A l'approche de l'été, juin apparaît souvent comme la période idéale pour faire des travaux.

La fondation met à la disposition de ses bénéficiaires un prêt social à taux préférentiel pour le financement de travaux dans la résidence principale d'un montant de 10 000 € maximum au taux de 1,80 % pour une période de 12 à 36 mois et 2,60 % pour un remboursement de 18 à 60 mois.

Ce prêt peut être cumulé avec le nouveau prêt à taux 0 % transition énergétique qui permet d'emprunter 2 000 € supplémentaire sur 25 mois si la nature des travaux est favorable à l'environnement.

Aucun frais de dossier.

Seuls les bénéficiaires de la fondation Louis Lépine peuvent prétendre à ces prêts.

Le service des prêts de la fondation est à votre disposition pour vous informer : > pretfll@interieur.gouv.fr

Tél. **01 53 71 43 55** (choix 4)

Un crédit vous engage et doit être remboursé, vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Pour plus d'informations :

Prêt travaux : > <https://fondationlouislepine.fr/le-pret-social-a-taux-preferentiel-pstp.html>

Prêt transition énergétique : > <https://fondationlouislepine.fr/le-pret-social-a-taux-zero-pstz.html>



Du côté de la FJM...

À LA RÉSIDENCE « LE NÉOUVIELLE » DE SAINT-LARY !

Pour cet été, la résidence « Le Néouvielle » de Saint-Lary vous propose deux séjours :

> **Séjour « Nature et détente » en juillet/août** (8 jours / 7 nuits en formule pension complète).

Activités incluses :

- Grillades et nuitée dans une grange avant un départ au petit matin pour une randonnée à la recherche du troupeau, accompagné du berger et de ses chiens.
- Randonnée botanique avec notre chef de cuisine et notre accompagnateur de moyenne montagne.
- 1 déjeuner dans un restaurant en montagne.
- 1 entrée au parc suspendu du Moudang (entre l'accrobranche et la via ferrata).
- 1 entrée à la piscine de Saint-Lary-Soulan.

Tarifs :

- Adulte (à partir de 14 ans) : **439 €**
 - Enfant : **327 €** avec -20 % si l'enfant partage la chambre des parents.
- Ces tarifs ne comprennent pas le transport sur les lieux d'activités, les boissons, la taxe de séjour.*

> **Séjour « Sportif » en juillet/août** (8 jours / 7 nuits en formule pension complète).

Activités incluses :

- 100 € d'activités au choix chez notre partenaire Sarrat Sport (canyoning en Espagne, eaux vives, escalade, VTT, trottinette, parapente...).
- 1 activité biathlon laser en milieu montagnard.
- 1 randonnée botanique avec notre chef de cuisine et notre accompagnateur de moyenne montagne.
- 1 entrée à la piscine de Saint-Lary-Soulan.

Tarifs :

- Adulte (à partir de 14 ans) : **439 €**
 - Enfant : **327 €** avec -20 % si l'enfant partage la chambre des parents.
- Ces tarifs ne comprennent pas le transport sur les lieux d'activités, les boissons, la taxe de séjour.*

Renseignements et réservation :

Résidence Le Néouvielle - Rue du Grand Pré – 65170 Saint-Lary-Soulan

Tél. **05 62 39 43 88** - Courriel : > leneouvielle@fondationjeanmoulin.fr

Site Internet de la fjm : > <https://www.fondationjeanmoulin.fr/vos-vacances/residences-fjm/le-neouvielle/>

FONDATION
JEANMOULIN



LES PARTENAIRES

Goélia

> **Promotion Flash pour juillet et août** : 20 % de remise sur 25 résidences Goélia avec le code promo : **PLOUF** cumulable avec votre remise de 10 % et toutes les autres promotions en cours. Cette offre est valable jusqu'au 8 juin 2019.

Détails de sur : > <https://www.fondationjeanmoulin.fr/vos-vacances/voyagistes/goelia/>



Azureva

> **20 % de remise sur cinq destinations** : Orcières-Merlette, Arc 1800, Valmorel, Superbagnères, Marseille sur la saison été 2019 pour toute réservation effectuée du 16 mai au 30 juin (à partir de 2 nuits).

Détails de sur : > <https://www.fondationjeanmoulin.fr/vos-vacances/voyagistes/villages-clubs-du-soleil/>



Cap'vacances

> **Offre dernière minute du 15 mai au 11 juin 2019**

Profitez de 20 % de remise (à la place de la remise habituelle) à Port-Barcarès, Aléyras ou La Plagne du 6 juin au 3 août 2019.

Détails de sur : > http://www.capvacances.org/FONDATION_JEAN_MOULIN



Du côté de l'ANAS...

CENTRE DE VACANCES ANAS DE RIVESALTES

Le camping est situé à Rivesaltes dans un village typique au milieu des cépages de muscat bien connu des amateurs de vins suaves. A 20 minutes des plages du Barcarès et de Perpignan, et à 30 minutes de l'Espagne (Perthus). C'est un lieu ombragé, spacieux et reposant. La région a de nombreux atouts : la diversité de ses paysages, la mer et les plages de sable fin, les criques rocheuses, la montagne et les forêts odorantes, les lacs, les canyons, les gorges et les sources d'eaux chaudes mais également les savoir-faire de l'artisanat comme la joaillerie, les grenats, la céramique, les espadrilles... et sans compter la gastronomie traditionnelle : poisson, viandes, escargots à la braise accompagnée des vins et muscats élaborés sur des terres rocailleuses à l'ensoleillement généreux.

Des manifestations de réputation internationale sont organisées comme le Festival de Pablo Casals, les Estivales et Visa pour l'image. A voir également, l'homme de Tautavel, la forteresse de Vauban, les abbayes, les cloîtres romans, le palais de rois de Majorques, les châteaux Cathares, le Castillet, le musée d'art moderne de Céret...

Hébergement et équipements camping : 59 emplacements de 100 m² ombragés et délimités par haies. Blocs sanitaires équipés et accessibles aux personnes à mobilité réduite.

En location : 19 mobiles-homes 4/6 places climatisés, TV et wifi ainsi que 2 caravanes 3 places.

Un snack-bar durant l'été. La piscine municipale est à 800 m du centre.

Activités en juillet et août : dans une ambiance chaleureuse et reposante, le centre vous propose une fois par semaine une soirée repas avec différentes activités, ainsi que des sorties en mer.

Sont proposés également la pétanque, le ping-pong, une salle de détente avec télé, bibliothèque et billard, un aire de jeux pour enfants et en dehors du centre : karting, équitation, randonnées pédestres, lazer-game, accrobranches...

Renseignements : rue des Yvelines - 66600 Rivesaltes - Tél. **04 68 38 53 54** - Courriel : > rivesaltes@anas.asso.fr

Réservations : 18, quai de Polangis - 94340 Joinville-le-Pont - Tél. **01 48 86 67 98** - Courriel : > reservation@anas.asso.fr

Site Internet de l'Anas : > <https://www.anas.asso.fr/ccentre-rivesaltes>



SDASAP/DRH

>> Arrivées



> Zakeya KERKOUR EL MIAD,

a pris ses fonctions en qualité d'assistante de service social en remplacement de Valérie Bressanin.



> Marine TUCITO,

a pris ses fonctions en qualité de vacataire au bureau des conditions de vie au travail et de la politique du handicap (BCVTPH).



> Florence Spira Chekroun,

a pris ses fonctions en qualité de psychologue du travail au bureau des conditions de vie au travail et de la politique du handicap (BCVTPH).

>> Départ

> Youcef AIT-AHMED,

a quitté le bureau des affaires financières et de l'évaluation de la dépense (BAFED) pour le ministère de l'Économie et des Finances.